

# Conditions d'usage de piste pour les formations deux roues.

## LIEUX DE PRATIQUE

La formation hors circulation des véhicules à deux roues s'effectue sur les pistes privées de l'école de conduite Objectif Route, rue Sainte Elisabeth, à Montceau les Mines.

Le site se situe à environ 3 mn, en voiture, de l'établissement.

En cas d'impossibilité d'accès à cet espace, indépendant de la volonté de l'enseignant ou de l'établissement, le cours peut être annulé ou un espace public peut être utilisé. Les cours AM et L5e peuvent être assurés sur le parking de la salle EVA à Blanzay, rue Jean Monnet, ou à Montceau les Mines, Place A. Malraux. Les conditions d'usage restent les mêmes.

## FORMALITES DE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous de début et de fin de séance sont à l'adresse de l'établissement, 13 rue Joseph Lambert, 71450 BLANZY. Par dérogation expresse et stipulée par écrit aux élèves, ceux-ci peuvent être invités à se rendre directement sur le lieu de formation hors circulation.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

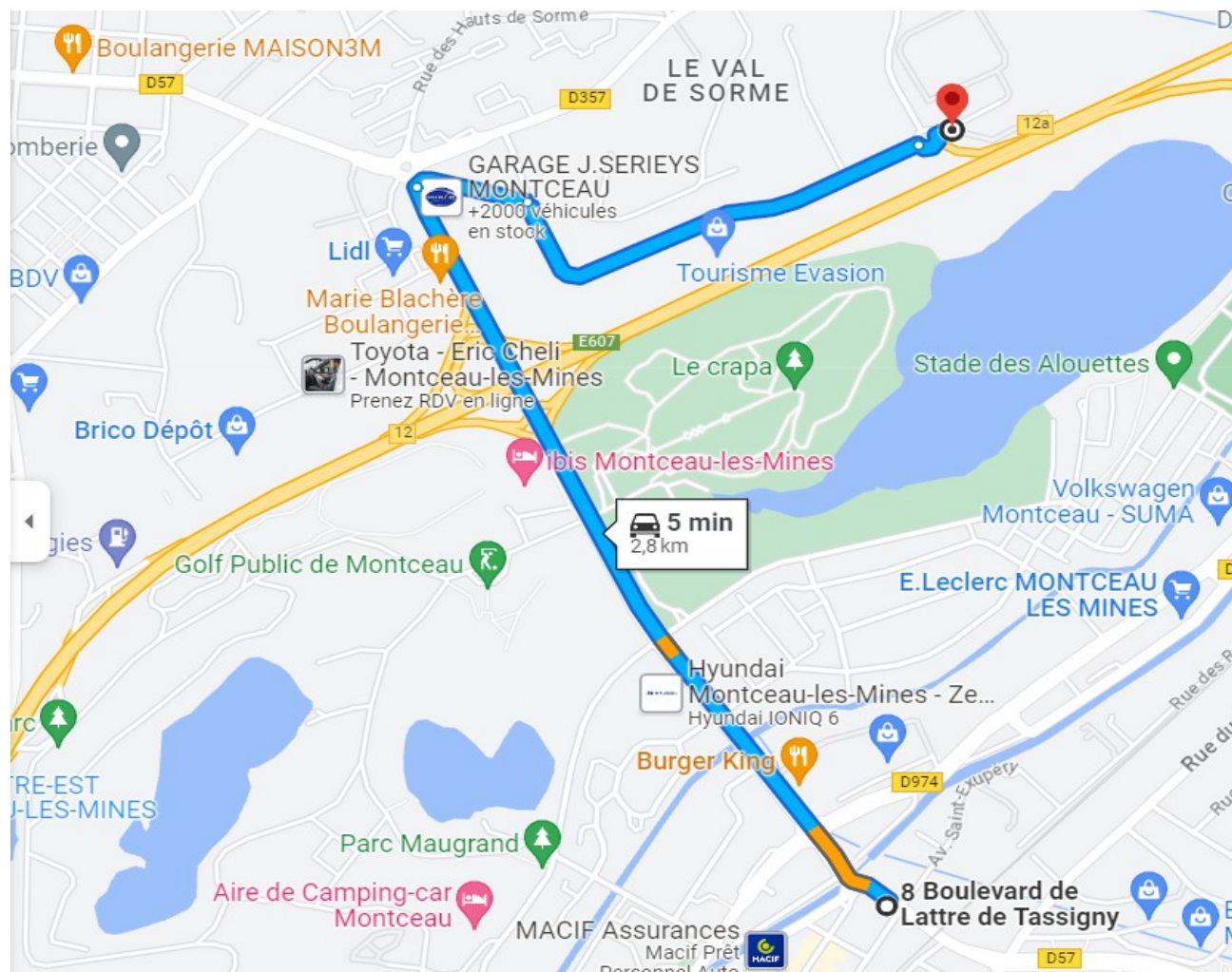
Le nombre de participants maximum par session de formation est fixé à 4 élèves en exercice par enseignant. Selon les niveaux des élèves et leurs besoin, ce chiffre peut varier à la baisse, dans un souci de qualité d'enseignement et de transmission des compétences nécessaires à la sécurité.

Il est possible d'être présent pour de l'écoute pédagogique. Toutefois, dans ce cadre, il n'est pas autorisé plus de 4 élèves et ceux-ci ne doivent pas perturber le déroulement du cours.

## MATERIEL

Chaque participant doit se munir d'un casque homologué, d'une paire de gants homologués, d'un blouson à manches longues, d'un pantalon et de chaussures attachées et montantes.

A défaut d'équipement, aucun équipement ne sera prêté (pour des raisons sanitaires notamment). Les toilettes devront être utilisés avec respect des autres utilisateurs, les déchets et mégôts devront être jetés dans les contenants adaptés.



Trajet depuis Blanzly :

